

Réunionnais de la Creuse : «Il n'est jamais trop tard» pour traiter le traumatisme

Après plusieurs années de préparation, Marion Feldman, psychologue clinicienne, a lancé un dispositif d'accompagnement psychologique pour les anciens mineurs réunionnais arrachés à leur île entre 1962 et 1984, désormais adultes.



Conférence de presse de l'association des Réunionnais de la Creuse. Ils demandent notamment la mise en place d'une cellule d'aide psychologique, la création d'un lieux de mémoire, d'une journée commémorative ainsi que la présence de leur histoire dans les manuels scolaires. (Corinne Rozotte /Corinne Rozotte)

par Lola Breton

publié le 22 novembre 2021 à 9h44

Nourrissons, enfants, adolescents. En 2018, la Commission d'information et de recherche historique sur les «Réunionnais de la Creuse» avait dénombré [2 015 enfants arrachés à leur famille et à leur terre pour repeupler les campagnes métropolitaines](#), entre 1962 et 1984. «Pour certains, un accompagnement psychologique ou psychiatrique est nécessaire», préconisait-elle. Trois ans ont passé. Marion Feldman, professeure de psychopathologie à l'université Paris Nanterre, s'est plongée dans les histoires de ces exilés de force. Finalement, «peut-être parce que le temps du politique diffère des autres temps», son équipe a obtenu un financement du ministère des Outre-mer pour lancer un dispositif psychologique, entamé le 1er septembre. Elle en livre les détails à *Libération* et explique son importance pour les victimes d'un traumatisme encore vif.

Trente-sept ans après le dernier exil forcé, quel est l'intérêt de traiter ce traumatisme ?

Il n'est jamais trop tard. Ces adultes ont maintenant entre 50 et 70 ans. C'est important qu'ils puissent être apaisés, en déposant leurs émotions, pour ainsi raconter leur histoire sur un mode transformé.

Le premier objectif du dispositif est donc thérapeutique. Comment l'avez-vous pensé ?

D'abord, nous avons mis en place une écoute téléphonique assurée par un psychologue, du lundi au vendredi. Elle existe pour entendre les difficultés et orienter vers les groupes de parole ou vers des structures adaptées quand la problématique psychique est importante. Le deuxième volet, ce sont des rencontres collectives. Il y en a sept par an, jusqu'en août 2023, en trois lieux : Paris, Guéret et Rennes. Ces rencontres sont destinées à tous les adultes qui ont vécu cet exil lorsqu'ils étaient enfants.

A lire aussi

[Enfant de la Creuse : à la Réunion, «j'étais ému, mais ce n'était plus chez moi»](#)

[Familles](#)

13 juin 2021abonnés

Qu'est-ce qui vous a poussé à opter pour des groupes de parole plutôt qu'un accompagnement individuel ?

Avant de m'engager auprès des enfants réunionnais, j'ai mené une recherche auprès des ex-enfants juifs cachés pendant la Seconde Guerre mondiale. La reconnaissance de leur vécu date de 1991. Plusieurs groupes de parole ont ensuite été initiés. Je me suis appuyée sur cette expérience pour penser ces groupes avec les Réunionnais. C'était une proposition salvatrice parce que chacun pensait être seul à avoir ce vécu. La notion de groupe est extrêmement importante.

Vous avez choisi d'appeler ces rencontres les «arbres à paroles». Pourquoi ?

Pour reprendre la parabole de Nancy Huston dans son dernier ouvrage, *Arbre de l'oubli*. Elle fait référence à ce rituel des esclaves qui, avant de partir d'Ouidah, au Bénin, faisaient le tour de l'arbre. Ils y déposaient tous leurs souvenirs de l'Afrique pour ne pas en être chargés à leur arrivée dans les plantations. J'ai trouvé cette image belle, parce que les enfants réunionnais ont été éloignés de leur île et ils y ont laissé une partie d'eux-mêmes, qu'il s'agit de retrouver.

Vous attendez-vous à la venue aux groupes de parole d'adultes encore inconnus des associations des enfants dits de la Creuse ?

Si je me base sur mon expérience auprès des ex-enfants juifs cachés, oui. Quand des groupes de parole ont émergé, certains sont «sortis de leur cachette». Aujourd'hui, peut-être que les Réunionnais seront rassurés de savoir qu'un dispositif existe pour les accueillir et recueillir leurs paroles et leurs difficultés.

A lire aussi

«Enfants de la Creuse» : quarante ans d'identité volée

Société

13 juin 2021abonnés

Le dispositif a également un objectif de recherche. Comment est-ce qu'il peut faire avancer la réflexion clinique ?

Nous essayerons de formuler des préconisations pour les descendants, qui reçoivent en héritage cette histoire. Et pour d'autres enfants qui se trouveraient en rupture de lien de filiation ou d'affiliation, comme les enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance.

Le programme d'accompagnement se déploie dans l'Hexagone. Qu'en est-il côté réunionnais ?

Je me suis rendu compte de la grande difficulté de parler de cette histoire sur l'île. Avoir laissé les enfants partir sans pouvoir les récupérer est très douloureux. Les retrouvailles sont extrêmement difficiles, voire impossibles. Il y a donc un grand travail à faire à la Réunion, mais on a pensé beaucoup plus pertinent que les Réunionnais eux-mêmes proposent ce soin. Alors un groupe de soignants réunionnais se constitue. On se retrouve très régulièrement pour penser ensemble un soin adapté aux adultes qui sont retournés vivre à la Réunion et aux familles biologiques.

Dates des sessions d'arbres à paroles et renseignements disponibles via dispositif.psy@gmail.com /Écoute téléphonique : 07 64 62 63 36.